

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

19 MAI 2026

PROJET DE MOTION

**déposé en conclusion de l'interpellation de M. Hazée à M. Desquesnes,
Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux,
sur l'opacité totale autour du vote électronique**

par

M. Hazée

PROJET DE MOTION

déposé en conclusion de l'interpellation de M. Hazée à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur l'opacité totale autour du vote électronique

Le Parlement de Wallonie,

Ayant entendu l'interpellation de M. Hazée à M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur l'opacité totale autour du vote électronique ;

Considérant que l'organisation du vote constitue un enjeu essentiel dans une démocratie, qui mérite un large débat public et qui ne peut, par ailleurs, souffrir d'aucune zone d'ombre.

Demande au Gouvernement wallon,

1. de faire toute la clarté sur le processus décisionnel à l'égard du vote électronique :
 - a) quant aux raisons qui le conduisent à proposer de restaurer et de généraliser le vote électronique en Wallonie ;
 - b) quant au surcoût pour la Wallonie lié à une restauration et à une généralisation du vote électronique ;
2. de prendre en compte les enjeux clés qui avaient été retenus lors de la précédente évaluation du vote électronique, tels que les incidents, les défaillances et la fiabilité, d'une part, le contrôle citoyen et la transparence du processus de vote, d'autre part, ainsi que les nouveaux risques en matière de cybermenaces ;
3. de reconsidérer sa décision concernant le vote électronique à la lumière des enjeux ;
4. de conduire une large consultation démocratique à partir d'une instruction contradictoire et documentée des enjeux du vote électronique, impliquant notamment les pouvoirs locaux et les associations citoyennes impliquées dans cette problématique.

S. HAZÉE